



Institut für Politikwissenschaft, Fabrikstrasse 8, CH-3012 Bern

^b
**UNIVERSITÄT
BERN**

Wirtschafts- und
Sozialwissenschaftliche Fakultät

Departement
Sozialwissenschaften

Institut für Politikwissenschaft

Evaluation des procédures de participation régionale à la sélection de sites pour les dépôts de déchets ra- dioactifs en couches géologiques profondes: com- paraison entre l'évaluation continue et l'évaluation ex post

Dernier rapport du projet de recherche
«Politique participative de gestion des déchets»

Claudia Alpiger (traitement de projet)
Prof. Dr. Adrian Vatter (directeur du projet)

Étude réalisée sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN)

Berne, Mai 2018

Résumé

Le présent rapport, le dernier en date sur le projet de recherche «Politique participative de gestion des déchets», est consacré à l'évaluation continue de la procédure de participation régionale menée dans le cadre du plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes». Il en compare les résultats avec ceux de l'évaluation *ex post* effectuée en 2016. Lorsque cette évaluation continue a eu lieu, seules trois régions d'implantation, à savoir Jura-est, Nord des Lägern et Zurich nord-est, étaient encore retenues pour l'étape 3 du plan sectoriel. A noter aussi que les critères d'évaluation qui n'apportaient pas de plus-value (car ils sont stables) n'ont pas été réexaminés. L'évaluation continue est donc plus réduite que l'évaluation *ex post*, tant au niveau des cas examinés (trois et non plus six) que des critères sur lesquels elle repose (40 et non plus 55). Cependant, elle suit dans une large mesure la méthode utilisée dans l'évaluation *ex post*: elle s'est appuyée à la fois sur des données et des documents existants et sur des données collectées pour sa réalisation (entretiens et sondage en ligne). Tous ces éléments ont été mis à profit pour analyser les trois régions précitées à l'aune des critères pris en compte. Chaque sous-critère a été passé en revue de manière à déterminer s'il était *rempli, en grande partie rempli, en partie rempli, peu rempli, non rempli* ou *non mesurable*. Les appréciations obtenues dans les différents sous-critères ont alors été compilées pour permettre l'évaluation globale du critère auquel ils se rattachent.

Les résultats sont très semblables à ceux qui ressortaient de l'évaluation *ex post*. Seuls quelques sous-critères reçoivent une appréciation différente d'une région à l'autre. Les écarts restent toutefois très minimes. Le critère *Equité (1)* obtient un moins bon score dans la région Jura-est, son sous-critère «*médiation appropriée*» étant moins bien noté. Dans la région Zurich nord-est, sa notation est meilleure, car son sous-critère «*réaction appropriée des organisateurs face aux souhaits et aux remarques*» a reçu une meilleure appréciation. Cela ne modifie en rien l'évaluation globale du critère *Equité*, jugé une nouvelle fois *en grande partie rempli*. Celle du critère *Transparence (2)* demeure elle aussi inchangée même si son sous-critère «*communication claire et transparente des compétences et des tâches dévolues aux différents acteurs*» obtient une meilleure notation à la fois dans la région Nord des Lägern et dans la région Zurich nord-est. Le critère *Transparence* est une nouvelle fois considéré *en grande partie rempli*. Dans la région Jura-est, le critère *Motivation des parties impliquées (10)* a obtenu un meilleur résultat, son sous-critère «*maximisation du nombre de personnes informées et de personnes intéressées*» ayant été noté plus favorablement. Dans ce cas également, l'écart entre les deux évaluations ne change en rien l'évaluation globale du critère *Motivation des parties impliquées*, jugé *en partie rempli*. Dans l'évaluation du critère *Informations directes et compréhensibles (12)*, les sous-critères «*clarté des informations*» et «*qualité des informations*» obtiennent un meilleur score dans les trois régions. Ce critère est cependant considéré comme étant *en grande partie rempli*, comme cela était déjà le cas lors de l'évaluation *ex post*. L'évaluation globale du critère *Transformation des conflits à somme nulle en conflits à somme positive (13)* demeure elle aussi inchangée même si les appréciations de certains de ses sous-critères diffèrent de celles relevées dans l'évaluation *ex post*. Même si le sous-critère «*approche ouverte des conflits*» est moins bien noté dans la ré-

gion Jura-est et qu'il est jugé plus favorablement dans la région Zurich nord-est, l'évaluation globale du critère reste semblable dans les deux régions.

Les sous-critères rattachés aux critères *Participation rapide et itérative* (3), *Définition conjointe des règles de décision et de procédure* (4), *Intégration institutionnelle* (5), *Compensation entre les différentes couches sociales* (6) (ce critère n'a pas été réévalué), *Compensation entre les intérêts conflictuels et non conflictuels* (7), *Compensation entre les intérêts à court et à long terme* (8), *Chances d'apprentissage* (9), *Compétences spécialisées des parties impliquées* (11) et *Prévisibilité* (14) ont tous reçu la même appréciation que lors de l'évaluation *ex post*. Les résultats concernant ces critères et leurs sous-critères sont donc restés pratiquement inchangés. On peut en conclure que la qualité de la participation régionale dans le cadre de la procédure de plan sectoriel ne s'est ni fortement améliorée ni grandement péjorée.

Sur la base des résultats obtenus au terme des deux évaluations ainsi que des recommandations formulées dans l'évaluation *ex post*, le présent rapport esquisse encore, dans sa conclusion, un tableau de la participation régionale pour la suite de la procédure. La plupart des recommandations figurant dans le concept de participation régionale sont jugées judicieuses et devraient être appliquées durant la troisième étape de sélection de sites. *L'applicabilité du principe de milice* doit être améliorée. Pour cela, il faudra planifier les séances en tenant compte des caractéristiques du système de milice, formuler les mandats de l'Office fédéral de l'énergie de façon claire et compréhensible et prévoir suffisamment de temps pour répondre aux questions. Il faudra aussi renforcer *l'échange suprarégional* en coordonnant les activités et l'échange d'expériences entre les régions. Pour pallier les lacunes au niveau de la *représentativité de la conférence régionale*, il s'agira de prévoir divers instruments de communication et de participation (des forums participatifs, p. ex.) ciblés sur les différents groupes de population. Pour que *les relations publiques soient plus efficaces et plus attrayantes* durant l'étape 3, il faudra susciter l'intérêt du public en invitant des personnalités en vue aux séances d'information ou en prévoyant une animation (film, p. ex.) en plus des exposés techniques. Il faudra aussi recourir à des instruments et à des activités de communication variés et adaptés au public cible (p. ex. en visant les jeunes uniquement).